

Poste à pourvoir :

Commercialisateur et chargé de clientèle

Présentation de la structure

La Foncière de la Ville de Paris est un organisme de foncier solidaire (OFS) sans but lucratif, qui œuvre pour l'accès à la propriété des classes moyennes à Paris. En permettant de construire des logements à prix maîtrisés dans la durée, la Foncière de la Ville de Paris lutte contre la dynamique spéculative des marchés immobiliers et favorise le maintien de la mixité sociale dans la capitale.

Grâce au bail réel solidaire (BRS), les ménages (sous plafonds de ressources) achètent le bâti (les murs), tandis que la Foncière de la Ville de Paris reste propriétaire du foncier (le terrain). C'est cette dissociation économique de la propriété du foncier et de celle du bâti qui permet de réduire les prix de vente de moitié par rapport au marché privé de l'immobilier à Paris (environ 5 000 €/m² contre 10 000 €/m² en moyenne).

Créée à l'initiative de la Ville de Paris début 2020, la Foncière de la Ville de Paris regroupe également sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) les 3 grands bailleurs sociaux parisiens (Paris Habitat, RIVP et Elogie-SIEMP), qui assurent la maîtrise d'ouvrage des principaux projets.

Pour faire face au développement rapide de la structure et afin d'atteindre l'objectif ambitieux de production de 1000 logements en BRS par an, le recrutement d'un commercialisateur et chargé de clientèle est nécessaire. L'équipe est actuellement composée de 4 personnes et a vocation à être composée de 6 personnes d'ici 2023.

Formation et expérience souhaitée

Domaines	Gestion locative/droit immobilier/bâtiment
Niveau d'étude	Bac+2/3
Contrat	CDI
Période	À partir du 1 ^{er} décembre 2022
Horaires hebdomadaires	39h (27 jours de congés annuels et jusqu'à 24 JRTT)

Missions

Principal interlocuteur des ménages accédant à la propriété en BRS, vous assurerez la relation « clients » pour la Foncière de la Ville de Paris à l'occasion de :

1/ La commercialisation d'un programme de logements

Vous serez chargé de piloter la sélection des ménages candidats au BRS à l'occasion de chaque appel à candidature public (« commercialisation ») en :

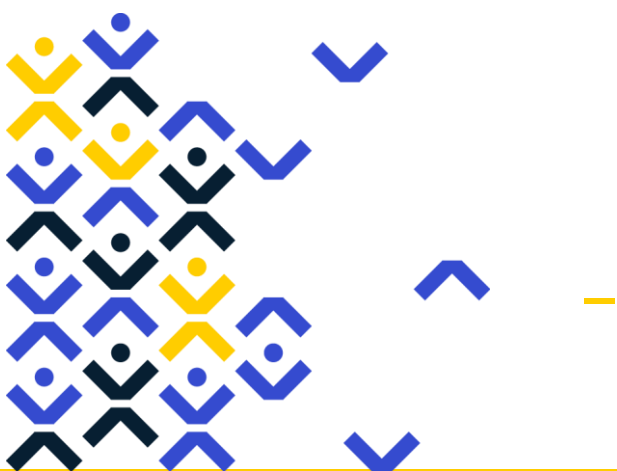
- Participant à la préparation des outils de commercialisation avec la chargée de communication de la structure ;
- Etant le référent interne de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) chargée de l'instruction des dossiers ;
- Répondant aux sollicitations directes des ménages (demandes d'informations, affaires signalées) ;
- Assurant la préparation et le déroulé de chaque commission de sélection des ménages (présentation des dossiers, élaboration des procès-verbaux, notification aux ménages, etc.).

A ce jour, 19 adresses sont programmées pour 1000 logements en BRS à commercialiser d'ici 2025. Dès 2023, 3 commercialisations sont prévues représentant 90 logements environ. En 2024, 9 commercialisations sont prévues pour un total de près 300 logements.

Grâce au retour d'expérience des prochaines commercialisations, vous participerez aux adaptations éventuelles du processus de commercialisation avec la direction (recours à un AMO, adaptation de la grille de cotation des dossiers des ménages candidats, outils de communication, ect...)

2/ La gestion de la vie du bail pour chaque ménage

En tant que chargé de la clientèle, vous assurerez la :



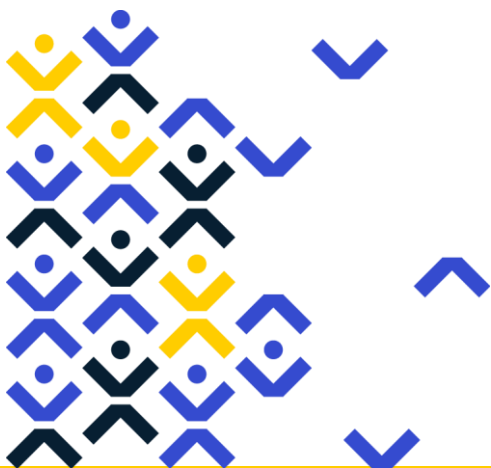
- Gestion administrative du bail (signature des actes juridiques avec les ménages ; suivi du quittancement avec l'expert-comptable de la structure ; traitement des impayés ; gestion juridique des fins ou transferts de baux ; organisation des « états des lieux » d'entrée et de sortie ; etc.) ;
- Le traitement des demandes et informations des ménages (renseignements, demandes d'accord pour la réalisation de travaux au sein des logements, traitement des réclamations par visites, courriers, téléphone) ;
- L'identification des situations sociales nécessitant un accompagnement, pour détecter et analyser les situations complexes (changement de situation familiale, difficultés financières, ect).
- Le traitement des demandes de revente de leur logement par les ménages, la re-commercialisation du logement étant assurée par la FDVP : état des lieux de sortie, détermination du prix de revente en fonction de l'état des lieux, commercialisation auprès de nouveaux ménages.

3/ La représentation de la structure au sein des assemblées générales de copropriété

En tant que propriétaire foncier, la Foncière de la Ville de Paris est directement intéressée dans la gestion des sites, que ce soit :

- Lors de la réception d'un nouvel immeuble de logements en BRS, pour mettre en place des instances de gestion (syndic provisoire puis syndic de copropriété) et réceptionner les travaux (notamment sur les parties communes) ; il s'agira ainsi notamment d'assurer la réception de la livraison des logements, aux côtés des ménages le cas échéant, et en lien avec la/le chargé(e) d'opération.
- Dans le suivi des immeubles et la participation aux assemblées générales de copropriété (faire voter les travaux sur les parties communes, s'assurer de l'entretien de l'immeuble, ect...)

Ces deux volets du poste ont vocation à monter en charge suite aux commercialisations qui seront lancées à partir de 2023 (et plus).



Profil souhaité		
Qualités requises	Connaissances professionnelles	Savoir-faire
1/goût pour le travail en équipe 2/ sens des responsabilités 3/aisance relationnelle et goût du terrain	1/commercialisation 2/gestion locative	1/Capacités d'analyse et de synthèse 2/ maitrise de l'environnement informatique et bureautique (word, excel, powerpoint)

Personne à contacter

Personne à contacter	Sophie Lecoq – directrice
Adresse	103 avenue de France 75013
Tel	01 42 76 31 58
Mail	contact-fdvp@paris.fr

